

***DELEGATION DE M. Jean Charles BRON***

D -20080325

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux. Action de promotion et de prospection d'enseignes présentée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux. Demande de subvention. Décision. Autorisation.

Monsieur Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son action en faveur du développement du commerce et des activités artisanales et de services, la Ville de Bordeaux apporte un soutien financier annuel aux projets d'actions et de promotion initiées par les associations de commerçants et d'artisans ou leurs représentations consulaires.

En particulier, la Ville soutient l'action de valorisation des locaux vacants et de prospection des nouvelles enseignes initiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux en 1997, qui a prévalu à l'implantation effective ou en cours d'une soixantaine d'enseignes et de générer près de 300 emplois, bénéficiant directement au dynamisme économique du centre ville.

Au lendemain des grands travaux d'aménagement urbain déjà réalisés et du classement de la ville au patrimoine mondial de l'UNESCO, une nouvelle action de promotion en faveur des développeurs d'enseignes encore absentes de Bordeaux paraît opportune.

Les objectifs de cette démarche active de prospection sont multiples :

- ✓ Conforter le centre ville dans sa spécificité d'enseignes qualitatives/luxe.
- ✓ Créer une forte volonté d'implantation d'enseignes attractives et haut de gamme dont la politique d'extension se positionne uniquement en centre ville.
- ✓ Donner une meilleure lisibilité à l'offre commerciale.
- ✓ Attirer et capter une nouvelle clientèle tant nationale, qu'internationale.
- ✓ Promouvoir tous les atouts du centre ville : le tramway, l'aménagement des quais, les nouveaux sites touristiques.
- ✓ Valoriser la ville de Bordeaux et son potentiel économique.

Concrètement, cette action prend la forme d'une invitation co-signée par le Maire de Bordeaux et le Président de la CCIB, adressée aux responsables Développement d'une centaine d'enseignes au positionnement de luxe et haut de gamme, à participer à une journée et un dîner VIP dans le cadre de la Fête du Vin les 26, 27 et 28 juin prochains. (ex : Dior, Chanel, Conran Shop, Eres, Graine d'Intérieur...)

Cette journée d'accueil sera l'occasion de présenter la ville, son évolution, son offre commerciale qualitative et son potentiel de développement.

Dans cette perspective, la Ville de Bordeaux et la CCIB s'associent pour créer l'évènement et le co-financer sur la base du budget annexé à ce rapport.

*Séance du lundi 16 juin 2008*

Aussi, je vous demande d'autoriser Monsieur le Maire à décider le versement d'une subvention de 5.000 € à la CCIB, dont le montant sera imputé sur le budget de la Ville

**BUDGET  
PLAN DE FINANCEMENT**

<b>BUDGET PREVISIONNEL TTC RECHERCHE DES ENSEIGNES ANNEES 2008 SOIREE VIP (juin 2008) (du 1er mars 2008 au 30 juin 2008)</b>			
<b>DEPENSES TTC</b>		<b>RECETTES TTC</b>	
<b><u>Action/mission</u></b>			
<i>Plaquette Bordeaux (réactualisation des textes, création et photos)</i>	2 400,00	CCI BORDEAUX	5 000,00
<i>Impression plaquette</i>		VILLE DE BORDEAUX	5 000,00
<i>DVD Duplication DVD, nouvelle impression sur DVD, boîtier "Coquillage"</i>	400,00		
<i>Frais d'agence</i>	200,00		
<i>Frais PTT - envoi courrier</i>	500,00		
<b><u>Journée VIP</u></b>			
<i>Réception</i>	6 000,00		
<i>Divers</i>	500,00		
<b>TOTAL</b>	<b>10 000,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 000,00</b>

(fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Cette subvention sera versée sous réserve de la signature du contrat d'opération correspondant, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par le président de la CCIB et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires nécessaires.

**MLLE JARTY.** -

Mme WALRYCK ne participe pas au vote.

**M. BRON.** -

Rapidement, Monsieur le Maire, mes chers collègues. Il s'agit avec cette délibération de poursuivre l'action que nous avons déjà entamée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie pour favoriser l'accueil de nouvelles enseignes sur Bordeaux.

Nous avons déjà accueilli sur cette ville près d'une soixantaine de nouvelles enseignes et des emplois à proportion, ce qui n'est au demeurant pas si mal.

Après une période de travaux aujourd'hui derrière nous, il s'agit d'initier une nouvelle étape dans une recherche qualitative et, pourquoi ne pas dire également le mot,

d'enseignes dédiées au commerce de luxe, de manière à ce que Bordeaux puisse jouer son véritable rôle de capitale régionale.

Pour ce faire nous avons imaginé à l'occasion du bel événement qu'est la Fête du Vin les 26, 27 et 28 juin d'accueillir et de sensibiliser les enseignes susceptibles de s'implanter dans notre ville, et de leur présenter à la fois la ville, son évolution, son offre commerciale qualitative et son potentiel de développement.

Pour ce faire nous vous demandons, mes chers collègues, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer la convention permettant le versement d'une subvention de 5000 euros à la Chambre de Commerce et d'Industrie.

**M. LE MAIRE.** -

Y a-t-il des questions ?

M. RESPAUD.

**M. RESPAUD.** -

Sur la délibération elle même, on partage tout à fait le souci de la Chambre de Commerce de prospector notamment dans les enseignes de prestige. Je crois que ce n'est pas ça qui est en cause. Ça fait partie de son travail.

Les Chambres de Commerce ont été créées d'abord pour prospector et ensuite, bien entendu, pour accompagner le commerce et l'industrie. Donc ça rentre directement dans leurs compétences.

Le problème c'est peut-être celui de l'implication de notre collectivité. C'est de la compétence pleine et entière de la Chambre de Commerce qui perçoit un certain nombre de taxes là-dessus.

Bon. On ne va pas s'étendre. On va s'abstenir.

Par contre je voulais intervenir plus particulièrement auprès de M. BRON, parce qu'il y a des commerçants non sédentaires de Saint-Michel qui nous ont saisis d'une demande qui leur aurait été faite de ne pas s'installer dorénavant entre la flèche et la basilique pour faciliter l'UNESCO, le patrimoine et tout ça.

Je voulais savoir ce qu'il en était. Est-ce que c'est une fausse rumeur ? Ou est-ce que c'est vrai que dorénavant les commerçants non sédentaires ne pourront plus commercer à cet endroit ? Merci.

**M. LE MAIRE.** -

Sur le premier point, pour une fois je ne suis pas loin de penser comme M. RESPAUD. Ça m'inquiète, mais...

**M. RESPAUD.** -

Ne vous inquiétez pas !

**M. LE MAIRE.** -

C'est vrai que c'est le métier de la chambre. Bon. 5.000 euros... Il faut espérer que nous aurons des retours.

Sur le deuxième point je crois qu'une fois de plus on est devant cette rumeur selon laquelle on va squeezer ou faire disparaître le marché de Saint Michel.

Monsieur le Maire Adjoint du 5<sup>ème</sup> canton.

**M. ROBERT.** -

Très rapidement. Peut-être est-ce lié à la manifestation qu'ont organisé aujourd'hui les commerçants non sédentaires. Je préciserai juste qu'elle était liée au prix du carburant. Donc elle n'avait rien à voir avec le quartier en question.

Par ailleurs l'ensemble des transformations qui ont lieu et qui vont avoir lieu dans le quartier associe bien évidemment le Syndicat des commerçants non sédentaires. J'ai des rendez-vous très réguliers avec la présidente.

**M. LE MAIRE.** -

Il n'est pas question de supprimer le marché. Il peut être question de réaménager les emplacements. Mais pas de suppression.

Pas d'objections à cette convention, finalement ?

M. RESPAUD et ses amis s'abstiennent.

Merci.

**ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE  
NON PARTICIPATION AU VOTE DE MME WALRYCK